

19 mai 2025

<https://tribunedelyon.fr/urbanisme-immobilier/tete-dor-plats-bio-a-10-euros-serious-game-budget-dexploitation-on-en-sait-plus-sur-le-nouveau-chalet-du-parc/>

Plats bio à 10 euros, “serious game”, budget d’exploitation... On en sait plus sur le “nouveau” Chalet du parc de la Tête-d’Or

[Iris Bronner](#) - 19 mai 2025

Alors que les travaux viennent de débuter dans ce lieu mythique du parc de la Tête d’Or, la Ville et ses partenaires ont détaillé - encore un peu plus - le contenu du futur tiers-lieu dédié à la transition écologie qui devrait ouvrir au public en septembre 2026.



© Youse, LFA et Charlotte Vergely, Filippo Bolognese

Permis de construire déposé en janvier, bail emphytéotique signé en mars et travaux débutés au mois d’avril dernier : le Chalet du parc vient d’entamer sa mue. Situé au bord du lac du parc de la Tête-d’Or, ce bâtiment mythique — construit en 1964 et fermé au public depuis 2013 — est en passe de devenir un tiers-lieu de la transition écologique.

Si l'on connaît depuis plusieurs mois, voire années, les grandes lignes de ce projet de réhabilitation lancé par la Ville et porté par le promoteur lyonnais Youse, avec l'appui d'Evolem et de la Banque des territoires, l'exécutif écologiste et ses partenaires sont rentrés encore un peu plus dans le détail au cours d'une conférence de presse ce 19 mai.

Autonomie et ressource en énergie

Concernant le bâtiment, les curieux retrouveront l'âme du chalet « historique », avec ses baies vitrées ou son lustre emblématique. *« On tient à ne pas modifier la structure de ce bâtiment. Il sera robuste pour affronter les intempéries, et aura vocation à devenir une ressource d'eau et d'énergie grâce à des dispositifs de traitement de l'eau et à des installations photovoltaïques d'envergure qui couvriront 100 % des besoins du bâtiment »*, précise Sébastien Lapendry, cofondateur de Youse.

Lire aussi : [Parc de la Tête-d'Or. Les travaux de réhabilitation vont pouvoir commencer au Chalet du parc](#)

« Nous utiliserons des matériaux qui n'ont pas d'impact sur l'environnement, et il n'y aura pas de climatisation mais un système différent de rafraîchissement », complète l'un des architectes chargé du projet. Les travaux dureront 15 mois, avec une ouverture prévue en septembre 2026.

Un self avec des plats bio

Dès son ouverture, les badauds pourront notamment goûter les plats du nouveau bar-restaurant exploité par La Fabuleuse Cantine. Traiteur et restaurateur lyonnais, elle propose une cuisine à base de produits invendus bio et de saison issus de producteurs situés dans un rayon de 80 kilomètres. *« Notre restaurant sera accessible à tous et prendra la forme d'un self-service avec des plats sains et bio allant de 10 à 15 euros. Nous disposerons de 140 couverts à l'intérieur et 140 à l'extérieur, et il y aura aussi une proposition de street food à emporter avec des kiosques »*, détaille Eric Petrotto, PDG de La Fabuleuse Cantine.

Juste au-dessus, une salle de 200 places pourra accueillir des événements et des séminaires. Au rez-de-chaussée, juste à côté du restaurant, un vaste espace d'exposition fera la part belle à des artistes. *« Nous allons organiser des résidences artistiques et les artistes pourront exposer dans cet espace »*, souligne Maison Gutenberg, un autre exploitant du lieu. Une partie de l'étage sera, elle, consacrée à de la médiation scientifique animée par la Fondation Good Planet. *« Il y aura un serious game sur la protection de l'environnement et du vivant »*, tease Sébastien Lapendry.

300 000 visiteurs attendus par an

Le mandataire espère attirer près de 300 000 visiteurs par an dans cette nouvelle version « écolo » du Chalet du parc. *« On estime à environ trois millions d'euros par an les recettes globales des activités commerciales »*, appuie le cofondateur de Youse.

Lire aussi : [Chalet du Parc : ce que vont devenir les deux projets perdants](#)

Moins emballés, les élus d'opposition s'inquiètent, de leur côté, de la stabilité financière du lieu : « *Nous trouvons le montage financier fragile. Nous ne partageons pas le choix de ce système de gestion (un bail emphytéotique de la Ville concédé à un acteur privé, Youse, NDLR), et craignons que la Ville se retrouve à mettre la main au porte-monnaie car nous dépendrons du mécénat* », alerte Laurence Croizier, élue (LR) dans le 6e arrondissement.

Si les coûts d'exploitation de l'association d'intérêt général sont estimés à 500 000 euros par an, le mandataire se veut rassurant. « *Nous avons aujourd'hui stabilisé notre budget d'exploitation. Il y a des mécènes fondateurs qui vont porter le volet des activités d'intérêt général, et il y aura quelques mécènes complémentaires qui rentreront plus tard.* »

Enveloppe de sept millions d'euros

« *Ce mécénat extérieur ne devrait peser que 100 000 euros* », estime Nicolas Depoorter, délégué général de Domorrow, un fonds de dotation qui finance une partie du projet. « *Cette enveloppe de 500 000 euros sera également financée par les ateliers, les stages, et autres formations proposées par les acteurs associatifs* », détaille-t-il.

À noter que le coût de la réhabilitation du chalet vient d'être revu à la hausse, passant de 5,9 millions au début du projet à 7 millions aujourd'hui. L'intégralité de cette enveloppe est financée par un consortium d'acteurs privé, Youse en tête de gondole, et ne fait donc pas partie des 15 millions d'investissements mis sur la table par la Ville dans le cadre de son programme de transformation du parc de la Tête-d'Or.